



## Préavis de débrayage reconductible à partir du 6 juin 2024

Nous vous informons que nous déposons un préavis reconductible à partir du 6 juin 2024 pour les ATSEM de la ville de Choisy de Roi.

Ce mouvement à l'initiative des agents des écoles maternelles prendra la forme d'un arrêt de travail concerté des intéressées les :

- Lundis de 8h00 à 8h15 et de 16h30 à 17h15
- Mardis de 8h00 à 8h15 et de 16h30 à 17h30
- Jeudis de 8h00 à 8h15 et de 16h30 à 17h15
- Vendredis de 8h00 à 8h15 et de 16h30 à 17h30

Ce mouvement peut être modifiable en fonction des circonstances.

Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des ATSEM.

Il a pour motivation la dégradation des conditions de travail, un dialogue social déficient. Aussi, voici la liste de nos revendications :

- Le problème récurrent de la charge de travail excessive
- Le manque de reconnaissance
- Les conditions de travail dégradé
- Les évolutions de carrière
- Le manque de clarté dans l'organisation du travail

Monsieur Le Maire nous vous invitons à engager un dialogue constructif avec les représentants du personnel afin de trouver des solutions concrètes et durable pour répondre aux revendications légitime des ATSEM avant le 6 juin 2024. Vous avez la possibilité de vous référer aux différents courriers envoyés par notre syndicat depuis ces 3 dernières années pour étudier plus profondément la cause du désarroi de nos collègues.

# ATSEM

# EN

# COLÈRE

## ATSEM

